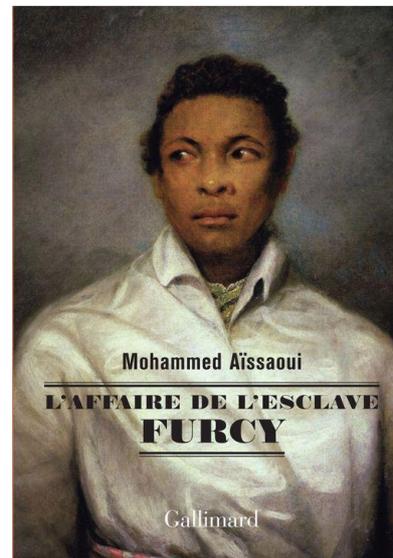


Joseph FURCY

Joseph Furcy (1786-v.1850) est un esclave de l'Isle Bourbon (aujourd'hui île de La Réunion), qui à force de ténacité obtient sa liberté. À 31 ans, enfant de Madeleine, une esclave affranchie née sur la côte de Malabar (Ouest de l'Inde), donc libre, il se découvre esclave ! Cette liberté qu'on lui refuse, il l'exige par voie de justice, en se présentant un jour d'octobre 1817 au tribunal de Saint-Denis de la Réunion. Il assigne en justice Joseph Lory qui se prétend son maître. Furcy revendique durant 26 ans son statut juridique d'homme libre au cours d'un fameux procès, de 1817 à 1843, qui couvre pratiquement la période qui s'écoule de l'interdiction de la traite (1815) à l'abolition de l'esclavage (1848).



Ni la prison, ni la violence, ni les travaux forcés ne découragent Furcy, ballotté d'une première et vaine demande de reconnaissance de ses droits, de procès en appel et d'appel en cassation pendant presque trente ans, jusqu'à l'épilogue victorieux, le 23 décembre 1843.

Les riches familles de l'île redoutent cette « brèche » juridique ouverte par la revendication d'un domestique modèle qui fait vaciller tout l'édifice esclavagiste. Car tout au long de sa quête, Furcy est soutenu par des hommes de justice de la métropole, notamment des magistrats républicains et anti-esclavagistes comme le procureur général Louis-Gilbert Boucher.

Contact Concours La Flamme de l'égalité

Julie SAMIT - laflammedelegalite@ligueparis.org

Agnès VERGNES - memoire-esclavage@ligueparis.org

Fédération de Paris / Ligue de l'enseignement / 01.80.05.33.30